



Y'a t'il arnaque sur le loyer et la caution ?

Par **wonderland971_old**, le **18/12/2007** à **13:05**

bonjour, rnvoila je devais emmenager le 1 septembre je paye le mois mais ne peut rentrer que le 3 septembre car il ne voulais pas que j'emmenage le 1 car c'etait un samedi , cela m'enbete beauoup mais soit. rnje decide de demangé car l'appart est sale petit et que mes voisins sont assez relou etant une jeune file seule de 18 ans j'ai preferer partir.rn seulement voila je veut partir le 3 car j'ai emmenager le 3 mais ont'il le droit de me deduire ces trois jours sur ma caution??? sachant qu'il mont obligé a rentrer le 3 au minimun??rnde plus il disent que l'appart fait 18 m alors kil en fait aux alentours de 14????rnj'ai comme l'impression de me faire arnaquer .rnsans compter que quand j'apelle le gerant ne sait rien et que sa collegue m'agressernmerci d'avance